Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Isoliation à 1? ?

Par Michel

Bonjour,

Quand est-il d'un travail pour isolation (toiture) à à 1? qui se traduit en définitive par un crédit à payer de 3200?? La société doit elle être "classée" R.G.E.?
Quel recours peut-on avoir pour se faire rembourser?

Cordialement.

Michel